

# CONTE PROVENÇAL (SUITE)

— Ah! Gràndi Santo... Jamai de ma vido ai vist un cabus parié!... disié Sinfourian.

Fiéu se fasié seca au soulèu.

— Aurias di que toun chivau s'envoulavo!

— ...E sias resta dos boni minuto souto l'aigo, tu e toun camargo, diguè un gardian. Se disian lou Dra l'aura pres e se lou gardara...

— Lou Dra es pulèu toun estar de malur... remièutejè Fiéu.

— Mouto pamens bèn, diguè Sinfourian. Lauriéu pas cresegu... Dèu èstre verai que s'es abarido dins un de si ranchò... S'èro pas ansin, auriéu bèn ama de la vèire sus aquèu grignoun que t'avié empega!... Aurian pouscu rire...

— O, mouto bèn, reconneiguè Fiéu. Mouto bèn mai acò n'en fai pancaro un gardian... Quento idèu as agu de ié leissa prene un ferri!... L'a pas sachu teni e vèses ço qu'es arriva!... M'a planta la fichouiro dins lou quiéu de ma rosso e iéu ai pica lou cabus!

— Vai! l'a pas fa à bel esprèssi, diguè Sinfourian.

— Mancarié plus qu'acò!... faguè Fiéu.

— Ah! mes aïeux... Je n'ai jamais vu un plongeon pareil!... disait Symphorien.

Fil se faisait sécher au soleil.

— On aurait cru que ton cheval s'envolait!

— ...Et vous êtes restés deux bonnes minutes sous l'eau, ton camargue et toi, dit un gardian. On se disait le Drac les aura pris et nous les gardera...

— Le Drac, c'est plutôt ton *estar* de malheur!... gromela Fil.

— Elle monte pourtant bien, dit Symphorien. Je ne l'aurais pas cru... Ce doit être vrai qu'elle a grandi dans un de leurs ranchos... Sans cela, j'aurais bien aimé la voir sur ce grignon qu'elle t'avait pris!... Nous aurions pu rire...

— Oui, elle monte bien, reconnut Fil. Elle monte bien, mais cela n'en fait pas encore un gardian... Quelle idée tu as eue de lui laisser emporter un trident!... Elle n'a pas su le tenir te tu vois le résultat... Elle m'a planté le fer dans les fesses de ma rosse et moi j'ai piqué le plongeon!

— Va! elle ne l'a pas fait exprès, dit Symphorien.

— Manquerait plus que ça! dit Fil.

**Nouveau sur la Commune... Nouveau sur la Commune... Nouveau sur la Commune...**

**BON APPÉTIT !**

**LE CAMION**

**« PIZZA FEU DE BOIS »**

*est heureux de vous accueillir*

à partir de 17 heures

le Samedi au Bar du Midi

le Dimanche au Bar du Marché

★★

**DU NOUVEAU AU**

*Cellier des Chartreux*

Venez vous restaurer en dégustant des salades printanières, des grillades, servies en salle ou en terrasse.

Il vous sera proposé des boissons rafraîchissantes; des glaces, des pâtisseries servies à toute heure.

Si vous désirez commander votre repas à emporter, vous pouvez téléphoner au

**90 26 30 77**

*Ouverture non-stop de 9 h à... très tard le soir !*

**Création d'une Entreprise Tous Travaux**

**BOURGET**

Chemin de Saint-Hugues

**30131 PUJAUT**

**Tél. 90 26 44 47**

Plomberie Sanitaire - Chauffage - Electricité

Climatisation - Peinture Décoration

Petite Maçonnerie

Faïence - Carrelage

★★

**Entreprise CHABOT**

**TOUS TRAVAUX**

**PUBLICS et PARTICULIERS**

**30400 VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON**

**☎ 66 37 10 46 / 90 25 67 70**

# LOU PIJOULEN



JOURNAL N° 24 - JUIN 1991

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

## ÉDITORIAL

*Le Pijoulen 24 va paraître alors que débutent les travaux importants du Complexe Sportif. Dans un premier temps, tous les réseaux (eau, assainissement, irrigation, électrification, PTT), les clôtures et les structures du terrain omnisport et du terrain d'honneur, vont être réalisées avant la fin 91. La plateau omnisport sera opérationnel immédiatement, le terrain de football pour la saison 92-93.*

*La 2<sup>e</sup> tranche est d'ores et déjà programmée pour 1992 sous réserve de l'action des subventions indispensables. Dans le même temps est prévu le renforcement des réseaux Assainissement, AEP, EDF et PTT.*

*Ces réalisations moins spectaculaires sont néanmoins indispensables à l'essor de la Commune même si elles impliquent un effort financier important.*



Fontaine du ménage

# Compte rendu du Conseil Municipal

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 1991

### BUDGET PRIMITIF 1991

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du budget primitif de la Commune pour 1991, qui s'équilibre :

- En Fonctionnement, à ..... 8.940.316 Francs
- En Investissement, à ..... 5.809.020 Francs

Pour l'Assainissement, le budget s'équilibre :

- En Fonctionnement, à ..... 384.000 Francs
- En Investissement, à ..... 1.126.455 Francs

### PRÉVISIONS

- Achats de matériel de bureau, scolaire et divers ..... 110.000 Francs
- Travaux de Bâtiments divers et Eglise ..... 1.300.000 Francs
- Travaux de Voirie
  - Réfection de chemins ..... 1.850.000 Francs
  - Electrification ou Eclairage Public ..... 520.000 Francs

Le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des différentes taxes communales.

- La taxe d'habitation est fixée à ..... 9.50 %
- Le Foncier bâti est fixé à ..... 13.00 %
- Le Foncier non bâti est fixé à ..... 56.00 %
- La taxe professionnelle est fixée à ..... 12.90 %

### REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Pour financer les travaux d'extension du réseau d'Assainissement, Monsieur le Maire propose de fixer à 1,90 F le mètre cube, la redevance d'Assainissement pour 1991.

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 1991

### EMPRUNT COMPLEXE SPORTIF

Comme il avait été indiqué dans le Budget Primitif, la Commune envisage d'effectuer un emprunt de 2.000.000 F.

Les prêts proposés, pour une période de 15 ans, sont :

#### Crédit Agricole

- Annuel ..... 11,40 %
- Trimestriel ..... 10,90 %

#### Caisse des Dépôts et Consignations

- Annuel ..... 10,40 %
- Trimestriel ..... 10,00 %

#### Caisse d'Epargne Uzès

- Annuel ..... 10,25 %
- Trimestriel ..... 9,95 %

Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer le prêt auprès de la Caisse d'Epargne, sur une période de 12 ans.

### COMPLEXE SPORTIF

Le marché a été accordé aux entreprises Daudet-Callet. Il est nécessaire d'approuver les actes d'engagement des divers sous-traitants :

### ASSOCIATION DES COMMUNES DU GRAND AVIGNON

Monsieur le Maire fait lecture d'une proposition d'adhésion de la Commune à l'Association des Communes du confluent Rhône-Durance. Le budget de fonctionnement serait financé par les Communes à raison de 10 F par habitant.

Le Conseil Municipal décide de surseoir à cette adhésion.

### PRIX DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE

A compter du 1<sup>er</sup> mai 1991, le prix du repas de la cantine scolaire est fixé à 15,50 F.

### CONTRAT EMPLOI-SOLIDARITÉ

Dans le cadre des contrats emploi-solidarité ouverts aux demandeurs d'emploi, le Conseil Municipal décide de prévoir le recrutement de 3 agents (Services administratifs, techniques et cantine scolaire).

### TRAVAUX DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission des travaux qui a retenu la candidature de M. Lacroze comme concepteur pour la réalisation des travaux de l'Eglise.

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

A la demande de l'Association « La Chaumière de Blanche-Neige » le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention trimestrielle de 20.000 F payable en deux fois : juin et octobre.

Le Département versera une subvention de 3.000 F par an et par enfant placé en crèche.

- Alpes Tennis : Plateau omnisport
- S.M.P.A. : Arrosage
- S.N.C. : Canalisation

Monsieur le Maire rappelle que la réunion de chantier s'effectue chaque mardi à 10 h 30.

Avancement des travaux : le terrain omnisport sera prêt à la rentrée de septembre.

Monsieur le Maire présente la 2<sup>e</sup> tranche des travaux, le vestiaire.

### SERVITUDE DE PASSAGE

Monsieur le Maire expose la demande de passage de Mme Viviers à la « Croix de Roudier ». Les recherches seront effectuées par les Services du Cadastre.

### DEMANDE DE POSE DE RALENTISSEURS

En raison de la vitesse des automobilistes qui roulent « Route de Four », la sortie du « Chemin de la Poste » devient de plus en plus dangereux. Il est donc demandé la pose de ralentisseurs « Route de Four » avant le carrefour du « Chemin de la Poste ».

Une étude sera effectuée en liaison avec les Services de l'Equipement.

De même, il est demandé la pose d'un miroir pour faciliter la sortie du « Chemin des Grottes » sur le CD.177.

# CONTE PROVENÇAL

D'après : Conte dis Aupiho

de Charles GALTIER

## L'ENGASADO

(suite)

S'agissié, aro, de mena li biòu fin qu'au Pichot-Rose qu'aurien de travessa en nedant.

Li gardian lis avien embarra, estré, dins si chivau e lis abrivavon en cridant, dins lis engano.

Poudiè i' auguè cinq o sièis cènt mètro pèr arriva i dougo dou flume. Acò èro pas lou mai maleisa que, bèn sarra, li biòu founsavon au pichot trot, dre davans, sènso pensa de se recoupa.

Lou mai tihous èro quouro se tancavon d'un cop en devstant l'aigo. Lou mai souvènt refusavon lou saut, se levavon dou camin e revenièn d'un cop. Alor falié que li cavaliè sachèsson croucheta pèr leva si chivau de la bano. Li biòu lis aurien esventra.

Aquéli pichoun chivau, aquéli meravious camargo crouchetavon d'esperse d'un biais remirable. Virant sus si cambo de davans, esquifant la cargo, se mandavon d'èlisme pèr reganta li biòu que se sauvavon, li regantavon, alentissien sa curso, e, plan-plan, d'à d'à-cha-pau, li groupavon, li fasien se couida, li menavon mai vers lou Rose pèr li buta dins aquelo engasado qu'apreindavon.

Marina Ley vaguè bèn que Fiéu s'arrenjavou toujour pèr cavauqueja contro elo e la teni à despart dis àutri cavaliè. Acò l'enfetavo d'èstre ansin tengudo d'à-ment e de pas pousqué se derraba d'aquelo survihanço. Enrabiant, entre si dènt sarrado remièutèjavou e mandavo i cinq cènt diable aquèu gardian.

— Abrivo!... cridè Sinfourian.

— Abrivo!... cridèron li gardian.

Pougneguèron si chivau pèr iè faire prene lou galop emé li biòu. Eron proche de la ribo.

I' aguè que dous biò que, pousquèn pas se reteni, cabussèron dins lou flume. Se i' engouliguèron dins un revoulun d'escumo. Marina Ley veguè si tèsto sourti quasi autant lèu de l'aigo e li regardè, desvira pèr lou courènt, que gagnavon l'autro ribo.

Avié pas vist que lis àutri bèsti, se tancant rede au ras de l'aigo, s'èron revirado e fugissien, aro, dins lis engano, perseguido pèr li gardian.

Ié partiguè après e se jougnèguè à-n-èli que menavon mai aquéli fugidis vers lou Rose. Mai Fiéu, un cop de mai, se venguè metre sus sa man gaucho e reüssiguè, sènso n'avè l'èr, de l'escarta de la troupe.

Es de proun liuen que pousqué vèire li biòu founsavon vers lou flume mounte quatre sautèron... Dous gardian, de courrio, au fèrri, nen cabussèron un cinquen à l'aigo.

Mai sènso espera, Marina Ley, s'èro mandado après li biòu que s'èron revira.

Li fugidis sieguèron reganta, li sarrèron dins lou bàrri vivent di camargo e, abrivavon!... à cop d'abrivavou se founsè vers lou Rose, un cop de mai.

E Fiéu, un cop de mai, reprenquè sa manobro, se plaçant à man gaucho de Marina Ley.

— Drôle de travail que le vôtre! ié venguè Marina Ley.

— O, recouneiguè Fiéu, en risènt. Es un dur mestier!

Marina Ley tambèn riguè, dins elo. Abrivé soun camargo.

Fiéu mandè lou siéu pèr la reganta.

— Abrivo!... cridavo Sinfourian.

— Abrivo!... cridavon li gardian.

Eron davans lou flume.

Marina Ley, se revirant, veguè Fiéu qu'arribavo à founs de trin. Aplantè d'un cop soun chivau, leïssè Fiéu la passa e, avans que pousquèsse croucheta pèr iè coupa camin, plantè un bon cop de ficheïroun dins lou malu de sa mounturo...

Contes des Alpilles

## LE PASSAGE A GUÉ

(suite)

Il s'agissait, maintenant de conduire les taureaux jusqu'au Petit-Rhône qu'il fallait leur faire traverser à la nage.

Les gardians avaient resserré, sur eux, leur demi-clercle et, les excitant par leurs cris, les faisaient courir parmi les touffes de salicornes.

Il y avait cinq à six cents mètres à parcourir pour atteindre la berge du fleuve. Ce n'était point là le plus difficile. Bien encadrés par les chevaux, les taureaux fonçaient au petit trop, droit devant eux, sans songer à se fourvoyer.

Le point délicat était toujours cet arrêt brutal des bêtes quand elles découvraient l'eau mouvante au bas de la berge. Elles refusaient, le plus souvent, ce saut brutal dans le fleuve, se dérobaient et rebroussaient chemin. Il fallait alors que les cavaliers eussent l'adresse d'enlever leurs montures, les taureaux, affolés, les auraient éventrés d'un coup de corne.

Ces petits chevaux, ces merveilleux camargues, crocheaient d'ailleurs admirablement, sachant pivoter sur leurs jambes antérieures, et, ayant évité la charge, se lançaient d'eux-mêmes aussitôt à la poursuite des fuyards, les rattrapaient, freinaient leur course et, insensiblement, les regroupaient, inclinaient leur marche, les ramenaient vers le Rhône pour les contraindre à ce passage à gué, cette engasade, qu'ils appréhendaient.

Marina Ley vit bien que Fil s'ingéniait à chevaucher à ses côtés pour la tenir à l'écart du reste de la troupe. Elle ne parvenait pas à déjouer cette vigilance dont elle était agacée. Rageant, serrant les dents, elle vouait ce gardian aux cinq cents diables.

— Abrive!... cria Symphorien.

— Abrive!... crièrent les gardians.

Ils éperonnèrent leurs montures pour lancer chevaux et taureaux au galop. On approchait de la berge.

Deux taureaux seulement, n'ayant pu contenir leur élan, se précipitèrent dans le fleuve. Ils s'y engloutirent dans une grande gerbe d'écume. Marina Ley vit leur tête émerger bientôt et les regarda, dérivant avec le courant, qui nageaient vers l'autre rive.

Elle n'avait pas vu les autres bêtes qui, ayant arrêté net leur course devant l'eau, avaient fait volte-face et fuyaient maintenant dans la sansouire, poursuivies par les gardians.

Elle galopa vers eux qui ramenaient ces dissidents vers le Rhône et se joignit à leur escorte. Mais Fil vint, une fois de plus, se glisser sur sa gauche et parvint, insensiblement, à l'écartier de la troupe.

C'est d'assez loin qu'elle put voir les taureaux foncer vers le fleuve où quatre d'entre eux s'abimèrent... Deux gardians, conjuguant leurs efforts, trident en main, en firent choir un cinquième à l'eau.

Mais Marina Ley s'était déjà lancée à la poursuite des fuyards.

On les rattrapa, on les enserra dans le rempart mouvant des chevaux et, au grand galop, on fonça vers le Rhône.

Fil, à nouveau, amorça sa manœuvre, plaçant son cheval sur la gauche de Marina Ley.

— Drôle de travail que le vôtre! lui lança Marina Ley.

— Oui, dit Fil, en riant. C'est un dur métier!

Marina Ley rit aussi. Sous cape. Elle éperonna sa monture.

Fil lança la sienne pour la rattraper.

— Abrive!... criait Symphorien.

— Abrive!... criaient les gardians.

On arrivait au fleuve.

Marina Ley, tournant la tête, vit Fil arriver, bride abattue. Elle arrêta brusquement son cheval, laissa passer Fil et, avant qu'il n'ait pu crocheter pour lui couper la route, elle donna un ferme coup de trident dans la croupe de sa monture...

avant Montpellier. Dans le car, il y a beaucoup d'ambiance et c'est en chantant que nous laissons les copains et copines de Lirac et que nous arrivons à Pujaut où nos parents nous attendent.»

Ce récit a été fait par les plus jeunes. Avec eux et les autres, la vie continue. La prochaine fois nous vous parlerons de la visite de Cahors à Pujaut et de la continuité de l'équipe. Vous verrez que le dynamisme est toujours la règle d'or des enfants de la paroisse de Pujaut.



## CORSO

### TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT...

C'est ainsi que l'on pourrait résumer la journée du 9 février 1991 qui a vu se dérouler le deuxième Corso de Pujaut. De longs mois de préparation pour aboutir au défilé qui ne durera que deux petites heures, peuvent, en effet, sembler frustrants pour les créateurs de chars. Heureusement, le public, nombreux et admiratif, les enfants émerveillés, l'ambiance bon enfant, font vite oublier les doutes ou les peines de la préparation, le trac de la mise en place. Et c'est peut-être la nature éphémère de cet étrange défilé qui séduit la foule.



Bien entendu, la confection des chars ne donne pas les mêmes soucis à tout le monde. Il y a les rapides, les lents, les énergiques, les énervés, les angoissés, les bricoleurs, les sérieux, les imaginatifs, les maniaques... mais toujours de sympathiques grands enfants.

Trois petits tours et puis s'en vont, et pourtant, que de souvenirs : un défilé fou, fou, foot..., la fanfare qui s'en va avant la fin, un tracteur qui arrive tout juste à démarrer, les chars scolaires qui arrivent à la fin, un dragon qui s'enrhume, une potion magique qui tourne la tête, le soleil sous la pluie, une dégustation itinérante, des enfants heureux d'être à l'école, une gym très volontaire, un accueil très accueillant, un superbe moulin... de Tartarin. Il y en a cent comme cela à raconter pour le plus grand bonheur des participants.

Remerciements donc à tous les bénévoles qui ont participé à la création des chars, à ceux qui ont prêté hangars, tracteurs ou remorques, au Club Rencontre et Loisirs qui s'active en cuisine et aussi, bien entendu, à la Municipalité pour son concours.

Trois petits tours et puis s'en vont, mais l'année prochaine reviendront...



## A.D.M.R.

L'Association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural, par l'intermédiaire de la Maison de Retraite des Lavandines de Roquemaure, livre à domicile auprès des personnes âgées un repas complet midi-soir pour une somme de 35 F (les repas peuvent tenir compte des régimes).

Pour tous renseignements, contactez Mme Roustant, Déléguée C.C.A.S., ou la Mairie de Pujaut (Tél. 90 26 40 20).



## MOSAIQUE

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'Association « Mosaïque » créée le 10 décembre 1990 se propose d'agir dans le domaine social, culturel et des loisirs.

— **Social et éducatif** par des stages de formation, des stages de langue et des informations sur le plan juridique, économique et fiscal.

— **Culturel** par des conférences, des expositions, des concerts de musique moderne et classique.

— **Loisirs** par des idées vacances (jeunes, adolescents, adultes), des rencontres de sports, etc...

La Présidente : Marie-France COULANGE

Le Trésorier : Michel BAMBERGER

La Secrétaire : Isabelle BESSOLES,

ainsi que tous les membres du Bureau sont à votre disposition pour vous faire connaître les diverses activités et les avantages multiples dont vous pourriez bénéficier par votre adhésion.

Cotisation : 100 F par famille, assurance comprise.



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 1991 (suite)

### DÉCHETTERIE

Monsieur le Maire expose le compte rendu de la réunion du SIVA qui a eu lieu en Mairie des Angles.

La Commune aurait la possibilité de passer une convention pour 5 ans renouvelable par tacite reconduction, l'utilisation de la déchetterie supprimant la décharge communale.

La participation de la Commune serait de 25 F par habitant. Les mètres cube supplémentaires seront à la charge des intéressés.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe. Une précision sera demandée pour l'emballage des produits dangereux et des engrais.

### CENTRE AÉRÉ DE ROCHEFORT

Une réunion d'information doit avoir lieu le lendemain à Rochefort pour l'organisation du Centre Aéré. Été 91.

Le Conseil Municipal se propose d'accorder une aide identique à celle de l'an dernier sous réserve d'une décision identique des communes du canton.

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer :

- 2.000 F au C.C.F.D.
- 78.000 F au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête Votive
- 20.000 F à l'Union Sportive Pujaulaise
- 2.200 F à la Boule Pujaulaise, pour l'organisation du Concours du 14 Juillet
- 500 F aux Scouts de France, section de Villeneuve.

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de ces subventions.

### ENTÉRINEMENT DE CONVENTION

Monsieur le Maire rappelle qu'il a fallu borner le Complexe Sportif. Le montant des honoraires s'élève à 14.518,22 F.

Le Conseil Municipal entérine la dite convention.

### AVENANT AU CONTRAT M.P.V.

La Société M.P.V. qui effectue le nettoyage des rues du village est absorbée par la Société STAMECO. Il est donc nécessaire de passer un avenant afin d'entériner cette modification.

Le Conseil Municipal envisage de résilier le présent contrat et sollicite une renégociation.



## A SAVOIR

La Commune met à votre disposition un service d'information sur l'Urbanisme et l'Architecture. Ce service est complémentaire aux règles du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, il a pour objectif de nous aider à améliorer la qualité de l'environnement et préserver l'aspect de notre village.

Il s'adresse aux particuliers qui ont pour projet la création, l'aménagement ou l'extension d'une construction, la réfection ou la modification d'un enduit de façade, d'une toiture ou la réalisation d'une clôture.

Il s'adresse également à tous les professionnels du bâtiment, concepteurs, entreprises, artisans constructeurs...

Nous vous invitons à prendre contact auprès du Service Urbanisme de la Mairie pour prendre rendez-vous.



### TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT ET TAXES ASSIMILÉES

Le permis de construire qui vous a été délivré ou la déclaration de travaux que vous avez faite est le fait générateur de taxes établies sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments de toute nature. La surface retenue pour le calcul de ces taxes est la surface hors œuvre nette (SHON) de votre projet de travaux.

Compte tenu des décisions prises par les collectivités locales bénéficiaires sur le territoire desquelles est implantée votre construction, les taxes suivantes peuvent être exigibles :

— La Taxe Locale d'Équipement (TLE) perçue au profit de la Commune : 3 %.

— La Taxe Départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) instituée par le Conseil Général et perçue au profit du Département : 2 %.

— La Taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE) instituée par le Conseil Général et perçue au profit du Département : 0,3 %.

— La Taxe de raccordement eaux usées : 7.000 F perçue par la Commune.

— La Taxe de raccordement eau potable : 2.000 F perçue par le Syndicat Intercommunal.

# ACTIVITÉS MUNICIPALES

Nous nous étions donnés rendez-vous dans un an, pourrait-on dire, en imitant le style de chanson actuelle. C'est le pari qu'ont voulu tenir tous les acteurs de la précédente exposition artistique, celle de 1990. Pari tenu, et on ne peut plus honorer par nos artistes locaux qui ont mis à profit les douze mois écoulés afin de nous offrir de nouvelles œuvres.

Le public, fidèle à ce rendez-vous annuel, est venu tout aussi nombreux que l'année dernière, et si l'on en croit les commentaires entendus, extrêmement satisfait.

Cela, nous le devons bien sûr, à vous tous amis artistes, dont l'enthousiasme créatif, la qualité et l'importance de la production ont permis cette fois encore un joli succès.

A tous ces éléments (les artistes et le public), il ne faut pas oublier un facteur souvent prépondérant pour la réussite de toute manifestation de ce genre, c'est l'environnement technique. Et dans ce domaine, nous sommes particulièrement gâtés par la compétence de MM. David et Taddiella, réalisateurs de l'éclairage et par le personnel communal, pour la régie générale.

Cette année, la cérémonie du vernissage a été rehaussée par la présence de M. André Allauzun, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Luminy. Celui-ci dans son allocution a félicité les Pujaulins pour l'intérêt qu'ils portent aux choses artistiques et nous a encouragé à continuer dans cette voie, avec une mention particulière aux enseignants venus accompagner les enfants de l'école le samedi matin avant le vernissage. Visite quelque peu hâtive, compte tenu des impératifs d'horaires. Nous nous efforcerons donc, en concertation avec les instituteurs, d'organiser la prochaine exposition : de telle sorte que le créneau horaire offert aux enfants soit suffisant pour leur permettre une visite complète.

A souligner la gentillesse de M. Allauzun qui, malgré un emploi du temps très fourni — il est en effet chargé de relations artistiques internationales — s'est spontanément proposé pour commenter devant les enfants des Ecoles, la prochaine exposition.

J. ROUSTANT / R. MARTIN



Madame BENAÏT  
Madame PONZO  
Monsieur ROUSSEAU  
Madame AYME  
Madame DELABRUSSE  
Madame AUBRUN  
Madame SUSTRAC  
Monsieur COURCOL  
Monsieur BERARD  
Monsieur BORDE  
Madame RAMOS  
Madame BLACHON  
Madame PONCELET  
Madame JOUFFRET  
Madame DEVAUX-LEMONNIER

Madame DE CANCELLIS  
Monsieur GAILLARDET  
Mademoiselle MATHIEU  
Mademoiselle RUGGIERI  
Club Détente et Loisirs  
Madame ORANGE  
Madame LIBUTTI  
Madame VINATIER  
Mademoiselle PISINNIER  
Monsieur NICOLET  
Monsieur GHIRINGELLI  
Madame PIQUET-DUBESSY  
Bibliothèque  
Madame VIDAL  
Monsieur DESTANDAU

## A SAVOIR

(SUITE)

### PERMANENCE

Une fois par mois, une permanence est tenue dans chaque Commune du Canton par Monsieur Montal, Conseiller Général.

A l'écoute de vos réclamations, il essaie de vous conseiller pour le mieux.

Vous serez informés de sa venue, une semaine à l'avance par affichage en Mairie et par voie de presse.

Claudine LABOUREL-LAURENT

### RAPPEL

LES FEUX SONT FORMELLEMENT  
INTERDITS  
POUR LA PÉRIODE  
DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

### POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale de Pujaut, qui travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie de Ville-neuve-lez-Avignon, tient à remercier la population pour toute l'aide que celle-ci peut leur apporter.

En effet, le bon fonctionnement et la réussite de leurs services dépendent essentiellement de l'apport d'informations. En ces temps difficiles que nous traversons, il est nécessaire qu'il y ait une prise de conscience des habitants pour éviter au maximum la recrudescence des vols. N'oublions pas que les arrestations effectuées par la Police Municipale et la Gendarmerie n'ont été possibles que grâce à la collaboration de certaines personnes.

Enfin, aidez-nous en respectant le stationnement, les sens interdits et en évitant la divagation de vos chiens : cela nous dispensera de la désagréable obligation de sévir.

COLENÇON Daniel - Tél. 90 26 44 45  
BIGAS Gilbert - Tél. 90 26 49 38

## LES SANTONS

(suite)

A tout ce menu peuple provençal mis en place dans la crèche quelques jours avant Noël, viendront se joindre la veille de l'Épiphanie les Rois Mages qui ont vu l'étoile et l'ont suivie. Tout le monde connaît Gaspard, Balthazar et Melchior qui sont suivis d'un nombreux équipage et vont offrir l'or, la myrrhe et l'encens.

Autre remarque importante, la crèche n'est pas conçue comme une figuration statique de la Nativité, les santons aussi figés soient-ils doivent « être en mouvement ». Cette progression peut être suggérée en utilisant des santons de plusieurs

dimensions (les plus grands étant placés au premier plan) soit en les déplaçant pour les rapprocher de jour en jour, afin qu'ils soient rassemblés au bord de l'étable le jour de Noël.

En conclusion, je dirai que c'est l'âme tout entière de la Provence, son âme profonde, touchante et généreuse qui nous est révélée dans cette tradition heureusement préservée des crèches familiales et des santons. Chacun de nous retrouve alors avec un plaisir ingénu le temps heureux d'un hier encore si semblable aux origines.

Patrice BLANGUERNON

Note : Cet article ainsi que celui du numéro précédent ont été élaborés à partir des ouvrages suivants :

— « Les origines de la crèche provençale et des santons populaires », Pierre Ripert.

— « Les santons en Provence » Charles Galtier.

# ASSOCIATIONS

## IL ÉTAIT UNE FOIS (suite)

Vous vous rappelez l'histoire des 7 enfants ?... Non ! Alors, allez voir le Pijoulen n° 23 de janvier 1991 à la page 10... Ah ! Ça y est. Vous avez trouvé... Et bien, voici la suite de l'histoire du groupe des Enfants de Chœur de Pujaut.

Comme prévu, les rencontres se sont organisées par groupe d'âge. Les plus grands se retrouvent, en principe, une fois par mois. Au cours d'une soirée sympa, on mange ensemble, on réfléchit, on s'interroge et on prie. C'est très simple et très détendu. C'est la même chose pour les moyens et les plus jeunes, avec la différence que les rencontres sont moins régulières... Et puis, pour tous, dans la mesure où elles et ils le peuvent et le souhaitent, le rassemblement se fait à la messe du Dimanche.

Les enfants sont maintenant au nombre de 35. Ils devraient être 37 sous peu. Ensemble, ils ont réalisé le projet : Pujaut-Cahors-Pujaut (voir Pijoulen n° 23). Voici le récit, à leur façon, fait par quelques enfants, de leur voyage à Cahors.

« Nous sommes partis un matin à 8 heures. Il y avait beaucoup de monde autour du car pour nous dire au revoir. Sur l'autoroute, on s'est arrêté plusieurs fois sur des aires de repos. On s'est amusé dans l'herbe et avec une petite cascade. On est arrivé à Cahors à 17 heures. Nous avons d'abord visité le pont « Valentré » qui date du XI<sup>e</sup> siècle. Après on est allé au Centre Paroissial pour préparer la messe en petites équipes. On a mangé dans un centre, bien accueillis par des jeunes qui apprennent à servir. Ensuite, une veillée nous a permis de nous amuser et de prier à la fin. On a couché dans un collège. La première nuit, on a eu du mal à dormir.

Le Dimanche : petit déjeuner au Centre Paroissial. Puis, le car nous a emmené à l'Église pour faire la messe que nous avions préparée. Nous étions plus de 50 enfants de chœur. Vers 11 h 30, les gens de Cahors ont offert un apéritif.

Après le repas, on est parti à Rocamadour, un centre de pèlerinage, accroché à une falaise, sur la route de Compostelle. On nous a expliqué tout ça. On a pris le temps de visiter. Retour à Cahors pour le repas. Puis le car nous a emmené au Mont Saint-Cyr d'où l'on a vu la ville de nuit. C'est joli, on voit des lumières à l'infini.



Après une nuit, encore une courte, le petit déjeuner au Centre Paroissial, nous prenons la route du retour. Le repas, sur l'aire de repos de Carcassonne est très apprécié. Nous nous arrêtons ensuite à la réserve africaine de Sigean pour voir les ours, les lions, les serpents. Il est interdit de sortir du car mais on n'en a pas envie.

Nous reprenons l'autoroute. Nouvel arrêt pour goûter

## LES SANTONS

Nous avons vu dans le précédent article que la crèche familiale naquit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et son succès fut tel et si immédiat qu'en 1803 s'ouvrait à Marseille la première Foire aux Santons. En provençal, « santoun » signifie petit saint, petite sainte. Je vous propose le recensement ainsi que le rôle et la place de tous ces santons, car n'entre pas qui veut dans ce petit monde aussi peuplé et accueillant soit-il.

### LES ANIMAUX FAMILIERS SANTONNIFIÉS

L'âne (*l'ax*), le bœuf (*lou biou*) sont dans l'étable car réchauffant de leur haleine le nouveau-né. Ensuite, moutons (*moutoun*), brebis (*fedo*), agneaux (*agnèu*), chèvres (*cabro*), chevreaux (*cabrit*), chiens (*chin*). Les animaux de basse-cour doivent se trouver autour des fermes ou dans les mains des porteurs de présents. Un ours (*l'ourse*) ou une guenon (*la mounino*) accompagne parfois le bohémien (*lou boumian*) et les chameaux (*li cameu*) apparaissent le jour des rois.

### LES BERGERS (*li Pastre*)

C'est à eux que l'ange est venu annoncer la naissance du sauveur et c'est pourquoi la Nativité est une Pastorale.

Le berger et son chien (*lou pastre e soun labrit*), la bergère (*la pastresso*), les pastoureaux (*li pastoureu*) réveillent le village et le berger portant l'agneau (*lou pastre fasènt l'inferto*), la bergère et la chèvre (*la patresso à la cabro*); le berger et ses fromages (*lou pastrihoun di fromajoun*) se mettent en route pour offrir leurs présents.

### LES VALETS (*li varlet*)

Tout d'abord ceux de l'auberge à défaut de l'aubergiste (*l'aste*) qui, honteux d'avoir refusé de loger la sainte famille, se cache. En premier, le ravi (*lou ravi*) parfois accompagné d'une ravie (*la ravidis*). Ensuite les valets de ferme, domestiques avec le pistachier (*lou pistachié*).

### LES VILLAGEOIS

Ceux-ci à leur tour s'éveillent, s'interrogent puis s'émerveillent. Ils se dépêchent alors de préparer les provisions de route et les présents pour le nouveau-né. Il y a la fermière donnant du grain aux poules (*la masiero aspasturant si galino*) avant de partir, le meunier et son âne (*luo mounié e soun ase*) emportant de gros sacs de farine, le boulanger (*lou fourné*) avec sa corbeille de pain, le paysan en blouse (*lou païsan en blodo*), la lavandière (*la bugandiero*) avec une corbeille de linge contre sa hanche, la fileuse (*la fielarello*) poursuivant son tricot, la laitière (*la lachiero*) avec sa mesure en fer blanc et son bidon de lait, la femme à la cruche (*la femo à la dourgo*) portant l'eau avec une cruche tenue à la main ou posée sur la tête, la femme à l'enfant (*la femo à l'enfant*)...

### LES VIEUX ET LES ENFANTS (*li viéi e li enfant*)

Ceux-ci suivent également soit en chevauchant un âne, ou montant sur un charreton ou cheminant à pieds. La vieille à la chauffeurette (*la vièro à la caufeto*) emporte ce récipient où l'on emmagasine de la braise pour pouvoir se réchauffer les pieds au cours d'une halte, la vieille au calèu (*la vièro au calèu*) tenant à la main pour éclairer la route, un lumignon à huile, la

vieille au panier (*la vièro du panié*) qui ramasse des escargots, des champignons ou de la salade des champs, la femme du bûcheron (*la bouscatiero*) et le bûcheron (*lou bouscatié*) portant sur l'épaule un fagot de bois. Le couple d'enfant (*lou parèu d'enfant*), l'enfant aux fruits (*l'enfant pourtant de fru*) porte également des présents divers.

### LES GAGNE-PETIT (*li gagno-petit*)

Ceux-ci pratiquent d'autres métiers du terroir en dehors des activités essentielles du monde rural.

Le chasseur (*lou cassaire*) offrant soit un lièvre, soit un lapin, soit la brochette d'oiseaux (*la broucheto*), le pêcheur à la ligne (*lou pescaire de caneto*) sa canne à la main, un poisson dans l'autre, le ramoneur (*lou ramounaire*), le vitrier (*lou vitrié*), le chiffonnier (*lou patiaire*), le retameur (*l'estama*), le vannier (*lou pinieraire*), le rémouleur (*l'amoulaire*), le mendiant (*lou passant*), le bohémien (*lou boumian*), le montreur d'ours (*l'oursié*), le vagabond (*lou trimard*), le brigand (*lou bregand*)...

### LES NOTABLES

Un seul notable est admis dans la crèche, c'est le Maire (*lou conse*) portant de beaux habits bourgeois, accompagné par le garde-champêtre (*lou gardo*) coiffé d'un bicorne et jouant du tambour pouvant être représenté aussi en sonneur de trompette (*lou troumpetaire*) embouchant une trompette dans son office de crieur public.

### LES CITADINS

Bien que tenant une place mineure, ceux-ci sont associés à la crèche. Le pêcheur au filet (*lou pescadou*), coiffé d'un bonnet rouge phrygien, une corbeille de poissons sur la hanche, un filet sur l'épaule, la poissonnière (*la peïssouniero*), un panier à chaque bras et la balance romaine à sa ceinture, la partisane (*la partisano*) qui vend des légumes, la bouquetière (*la bouquetiero*) avec ses fleurs, la marchande de brosses (*la marchando de broussos*) avec ses fromages de chèvres, ses petits escargots, la marchande d'aulx (*la femo i rest d'aïet*), le porteur d'eau (*lou barratié*) avec un tonneau sur le dos, la femme au fourneau (*la femo doù caufet*) un réchaud en céramique sur la tête, la femme à la jarre d'huile (*la femo de la gerls d'oli*).

### LES MUSICIENS

Ceux-ci pour dire leur joie entendent jouer l'aubade au nouveau-né. Le tambourinaire avec son fifre et son tambourin, le joueur de vielle (*lou jougaire de violo*), le joueur de musette (*lou cabretaire*), le joueur de timbales (*lou jougaire de timbalo*), le joueur de tympanon (*lou timpanaire*), le farandoleur (*lou farandoulaire*).

Ainsi, tous ces santons déposeront aux pieds du nouveau-né ce qu'ils emportent tout comme d'autres porteurs de présents qui n'ont pas été encore nommés : la femme à l'oie (*la femo à l'aüco*), l'homme à la dinde (*l'ome à la dindo*), la femme au lapin (*la femo i lapin*), l'homme au vin cuit (*l'ome doù vin kiue*), la femme aux œufs (*la femo is iou*), la femme à la courge (*la femo à la coucourdo*), la femme à la morue (*la femo à la merlusso*), la femme à la galette (*la femo à la fougasso*)...

## PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

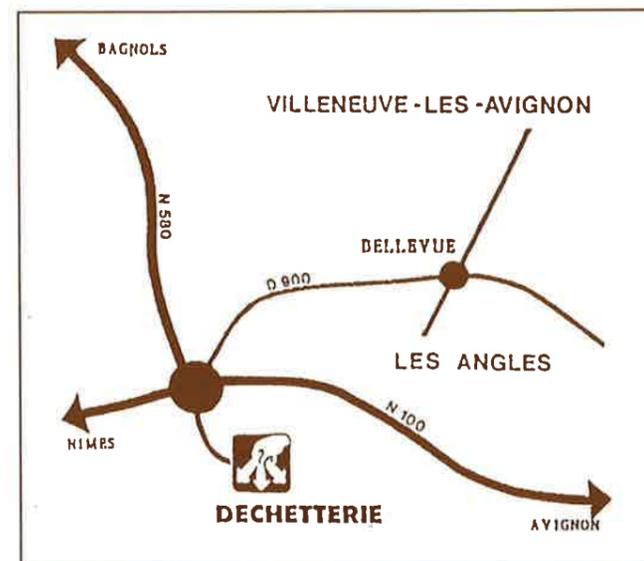
Il fallait prendre des mesures efficaces pour stopper le caractère dégradant des abords de la décharge municipale sur la Route Départementale 377.

L'extension sauvage ne peut être contrôlée de façon assidue. Le non respect des gens à jeter toute sorte de déchets en dehors de l'enceinte prévue à cet effet, a conduit la Municipalité à prendre contact avec le SIVA (Syndicat Intercommunal de Villeneuve-lez-Avignon - Les Angles) afin de définir les formalités et les éventuels moyens d'adhésion.

Lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 juin 1991, l'ensemble des membres présents a voté à l'unanimité son accord pour la signature d'une convention avec ce Syndicat.

Dans les jours qui suivent, nous vous informerons par voie d'affiche et par presse de la date effective d'adhésion à la Déchetterie.

### ■ Son lieu et comment aller à la Déchetterie :



### ■ Ses horaires :

JOURS	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	14 h - 17 h 30
MARDI	Fermé	14 h - 17 h 30
MERCREDI	10 h - 12 h	14 h - 17 h 30
JEUDI	Fermé	14 h - 17 h 30
VENDREDI	Fermé	14 h - 17 h 30
SAMEDI	10 h - 12 h	14 h - 17 h 30
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Je vous rappelle que les ordures ménagères ne sont pas acceptées à la Déchetterie.

Les particuliers eux-mêmes viennent jeter les déchets préalablement triés suivant les conseils du gardien ou le schéma type ci-dessus.

### ■ Quels déchets sont réceptionnés :



L'accès sera gratuit à raison d'un mètre cube par habitant et par semaine. Bien sûr, tout se paie et la Commune devra faire un effort financier supplémentaire pour financer son adhésion.

Après signature de la convention avec le SIVA, les habitants de Pujaut sont informés que la **décharge municipale** située sur la Départementale 377 - Rochefort/Pujaut, **sera fermée**.

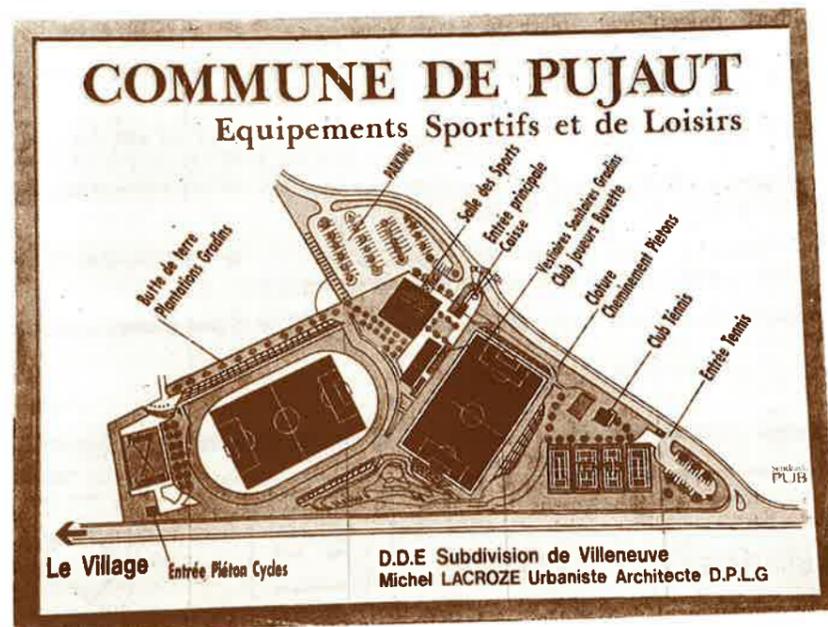
Cet endroit sera nettoyé et aménagé dans un esprit de respect de la nature. Dès lors, **toute décharge sauvage** sera sévèrement sanctionnée par la Police Municipale qui assurera avec vigilance la surveillance.

Espérant que ces mesures satisferont tous nos Concitoyens, **ensemble nous irons à la Déchetterie et respecterons la nature**.

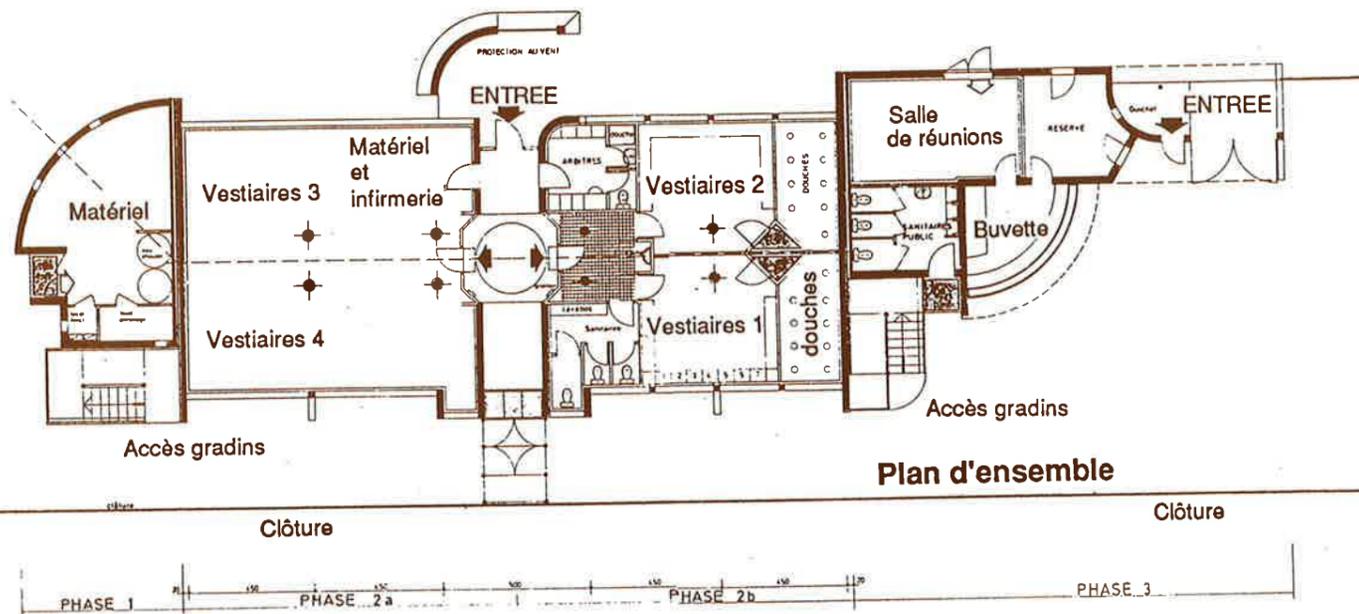
Claudine LABOUREL-LAURENT

# RÉALISATIONS

## RÉALISATION DÉFINITIVE DU COMPLEXE SPORTIF



### 2<sup>e</sup> TRANCHE PROGRAMME : PROJET (VESTIAIRES - SANITAIRES - GRADINS)



Toujours dans un esprit d'amélioration du village de Pujaut :

— **Les abords de la Roubine du Grès**, rue de la Canebière, ont changé d'aspect. Après un grand nettoyage — plus que nécessaire, effectué par MM. Rodolphe Abate, Roméo Abate, Alain Girardin — des arbustes plantés il y a deux mois prennent racines et déjà laissent entrevoir une floraison prochaine.

#### — Le site de la Vierge

Travail beaucoup plus important et de longue haleine, l'aménagement du site de la Vierge a été entrepris par MM. Gilles Barras et Frédéric Guinot.

Après une remise en forme du sentier allant de la rue Haute sur la colline dite « du Château », des marches sont réalisées à l'aide d'anciennes traverses de chemin de fer. Une rampe permettant un accès plus facile est installée. Des végétaux, indispensables pour un embellissement comme il se doit, sont plantés à certains endroits.

Ce considérable travail s'échelonne sur plusieurs mois car le temps imparti à l'équipe municipale chargée de l'exécution de ce projet est limité...

Claudine LABOUREL-LAURENT

# ASSOCIATIONS

## CLUB RENCONTRE ET LOISIRS

Le Club Rencontre et Loisirs, pour sa deuxième année d'existence, a vu se confirmer l'enthousiasme des premiers jours. En effet, c'est une vingtaine de participants qui se réunissent tous les mardis pour profiter d'un après-midi de détente.

Au programme, peinture sur soie, couture, tricot ou tout simplement rencontres amicales entre amies.

Les activités du Club sont donc nombreuses et les créations dévoilées lors de l'exposition des Artistes et Artisans, ou à l'occasion du Corso et de la Fête du Vin, remportent à chaque fois un très vif succès. Il faut rappeler ici le travail effectué par certains bénévoles du Club lors de ces deux dernières fêtes et notamment la confection des repas. Le Comité des Fêtes tient donc tout particulièrement à remercier le Club pour son aide.

### Rappel pour ceux et celles qui voudraient intégrer cette sympathique équipe :

— La plupart des activités sont gratuites (couture, tricot).

— Pour certains ateliers, il est demandé une petite participation (50 F par mois environ pour la peinture sur soie). Cette participation permet d'indemniser en partie le professeur, le complément étant compensé par les recettes des expositions.

En projet pour l'année prochaine : fabrication de bijoux fantaisie avec un professeur. Pour en savoir plus, rapprochez-vous des responsables du Club.

Mme Josette VERNET / 90 26 40 65

## THÉÂTRE

### A la Salle Polyvalente

#### « INVENTAIRES »

#### par la Troupe du Théâtre des Cinq Saisons

La commune a le privilège d'abriter dans ses murs une troupe de théâtre déjà honorablement connue dans la région. C'est tout naturellement à elle que se sont adressés, pour une représentation, les responsables de la commission « Culture » du Conseil Municipal, ainsi que ceux du Comité des Fêtes.

C'est le vendredi 27 février, en soirée, que la Salle Polyvalente a été investie par les comédiens des Cinq Saisons, apportant aux Pujaulains leur foi et leur enthousiasme pour ce mode d'expression et de culture qu'est le théâtre. Les quelques tentatives déjà faites antérieurement dans ce domaine, ainsi que dans d'autres activités artistiques telles la musique, n'attirent pas dans la salle un public aussi nombreux qu'elles le mériteraient.

Il faut cependant persévérer, un fonds plus important de « clientèle » qu'on ne le pense existe dans le village.

Pour en revenir à la représentation d'« Inventaires », pièce de l'auteur contemporain Philippe Minyana, ceux qui sont venus (ils furent malgré tout relativement nombreux), ne l'ont pas regretté. Les trois comédiennes de la troupe : Nicole

Destandau (dans le rôle de Barbara), Michèle Dorlhac (dans celui de Jacqueline), et Sylvie Dottori (Angèle dans la pièce), accompagnées par Pierre Rémy (d'Avignon), ont en près d'une heure, transporté les spectateurs dans la vie rude et difficile de trois femmes aux destins extrêmement différents. Sur la scène ressemblant à un ring, elles sont entrées dans une compétition de dires, racontant leurs joies et leurs peines passées, manipulées par le meneur de jeu qui leur donnait la parole tour à tour. Dans le jeu vérité qu'elles ont présenté, elles ont parfois quelque peu dérangé, parfois fait sourire, tout ceci dans un tourbillonnement de mots.



Au cours du pot (au rosé des Chartreux particulièrement apprécié), des dialogues entre le public et les comédiens ont permis d'échanger à chaud les impressions ressenties.

Afin d'être complets, il faut souligner que Barbara, Jacqueline et Angèle dans la pièce, Nicole, Michèle et Sylvie dans la vie, sont les responsables de l'Atelier-Théâtre pour enfants, qui fonctionne depuis plusieurs années dans une salle des anciennes écoles.

A signaler enfin que, grâce à Gilles et à Frédéric, les deux employés municipaux rattachés à la Salle Polyvalente, l'organisation matérielle des lieux a été parfaite.

## PARA CLUB DE PUJAUT

Lors de l'Assemblée Générale du Para Club de Pujaut, un nouveau Comité Directeur a été élu.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

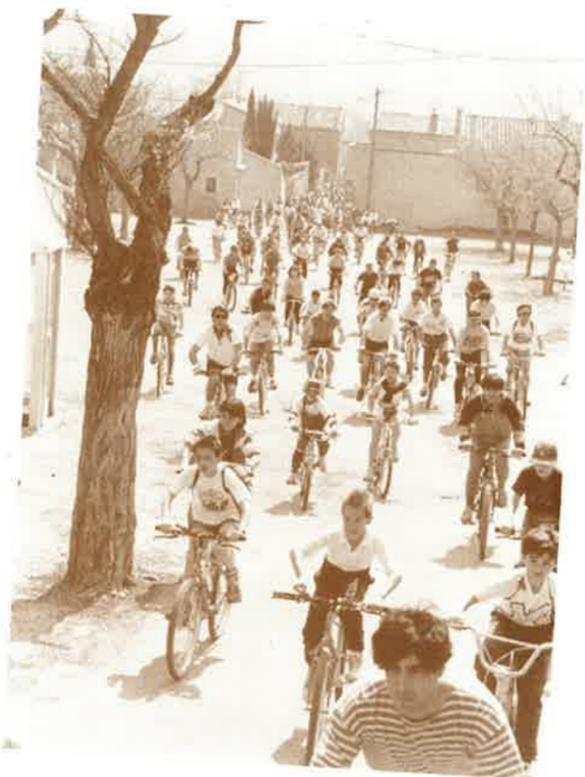
- Président : Alain BURNEL  
Kinésithérapeute demeurant à Pujaut
- Secrétaire : J.-Guy LALUBIE  
Kinésithérapeute demeurant à Rochefort
- Trésorier : Pascal VALLIN  
Electromécanicien demeurant à Roquemaure

Monsieur Burnel, en tant qu'instructeur, se tient à la disposition des Pujaulains pour leur faire découvrir ce sport.

# ASSOCIATIONS

## VÉLO TOUT TERRAIN

Il était une fois, une bande de copains, amoureux du vélo, de la nature et de leur village. C'est tout naturellement donc que naquit un jour, dans leur esprit, l'idée d'organiser une randonnée autour de Pujaut. Le Comité des Fêtes s'est donc fait un plaisir d'apporter son soutien administratif (et moral) à ce projet.



La compétence et le dynamisme des responsables a permis le rassemblement de près de 250 participants, ce qui est une réussite sans précédent sur notre région. Bien entendu, le « Cellier des Chartreux », toujours très dynamique, était de la partie, et c'est au « Cellier » que s'est terminée cette superbe journée.

Avec : le Comité des Fêtes, la Mairie de Pujaut, le Cellier des Chartreux, le Jardin Loisirs Saint-Anthelme, les Cycles Di Gennaro, le Para-Club, les Supermarchés, Casino de Pujaut et Champion de Villeneuve.

Et grâce au concours de : MM. Georges Pédroza, Antoine Molina, Thierry Di Gennaro, M. et Mme Barral, M. et Mme Giuliani, et tous les bénévoles présents lors de cette journée.

Rémy VERNET

Les Commissions de la Culture, de l'Animation  
et le Comité des Fêtes  
vous invitent à la

## FÊTE DE LA MUSIQUE à PUJAUT

JEUDI 20 JUIN 1991

### 19 h 00 - EGLISE

- Ecole Musique de Villeneuve-lez-Avignon : Chants
- Mlle GROSSET : Violon + Piano
- Mme RUGGIERI : Chansons de Piaf
- Mme NIEZGODA, Mme DAUBERT :  
Piano à 4 mains
- Chorale « L'AGE D'OR » de Villeneuve-lez-Avignon :  
Chants
- Ecole Simone VERNET : Piano (Mozart-Chopin).

### 20 h 00 - RUE DES FÉLIBRES

- Groupe « LES PIONNIERS » : Rock
- Groupe « ITINÉRAIRE BIS » : Jazz
- Groupe « KANET-THAFON » : Jazz-Rock.

### 21 h 00 - SALLE POLYVALENTE

- Ecole Primaire : Flûte, percussion, danses et chants
- Mme RUGGIERI : Piaf
- M. NICOLET : Chansons par l'auteur
- Anita MOLINA et Loli GRAND : Danses Sévillanes
- Groupe « Guitares, luthes espagnoles » :  
GONZALES et MOLINA.

La soirée se terminera par **UN GRAND BAL** animé par  
l'Orchestre « **ITINÉRAIRE BIS** ».

*Buvette, Sandwiches  
à la Salle Polyvalente à partir de 19 heures.*

## GRANDE FERRADE DE L'U.S.P.

L'Union Sportive de Pujaut vous invite à partager un moment de plaisir et de détente à l'occasion de la Grande Ferrade qu'elle organise le **Dimanche 23 Juin 1991**.

Cette manifestation aura lieu dans le cadre ombragé de la Manade Thibaud, route d'Arles à Saint-Gilles. Le parcours sera fléché à partir de Saint-Gilles.

Programme :

- 10 h 00 Marquage des veaux
- 12 h 00 Apéritif dansant
- 13 h 00 Paëlla monstre
- 15 h 00 Jeux dans l'arène.

Di  
M  
du  
La  
tic  
l'u  
co  
La  
ha  
ch  
Le  
pr  
da  
**CE**  
Un  
Ro  
Le  
ide  
dét  
**AT**  
Mo  
bie

corr  
amé

réfé

técli  
jéné  
eco  
oute  
axes  
roje

(  
és lc  
npl  
ent

-  
rofit

# ASSOCIATIONS

## FERRADE (suite)

Toute la journée, l'animation sera assurée par « Rocky Animation ».

Les inscriptions peuvent être prises auprès de Nicole Claude - rue Saint-Marc, ou par téléphone soit au 90.26.46.83 soit au 90 26 47 84 jusqu'au 15 juin, dernier délai.

Prix : 80 F pour les adultes.  
40 F pour les enfants de moins de 12 ans.

Si vous aimez le Soleil, la Camargue et un peu le Pastis, alors n'hésitez pas à réserver cette journée, où cordialité et bonne humeur seront au rendez-vous.

## SORTIE DU GYM-CLUB A PUJAUT

Ce sont 77 personnes qui attendent ce dimanche de février, le départ de la sortie annuelle sur Pujaut.

Nous accueillons nos amis de la Section de Gymnastique volontaire de Villeneuve-les-Avignon animée également par Francine Garaix, responsable des Randonnées Pédestres mensuelles.

Le beau temps et la promesse d'une marche « facile » de quelques heures, avec le réconfort d'un Goûter final, ont motivé tous ces participants d'âges divers.

Guidés « parfaitement » par Françoise et Pierre Pastor,

chargés pour cet après-midi de préparer un itinéraire, nous découvrons différents aspects de la Campagne Pujaulaise, en particulier, la vue magnifique sur Sauveterre et le Rhône.



Tout le monde semble très satisfait, bien qu'il ne s'agisse tout de même pas d'une simple « promenade du Dimanche » ; aussi, tous ces marcheurs apprécient sans complexe, les gâteaux et crêpes confectionnés par chacun, avec le sentiment d'avoir bien mérité cette récompense.

La séparation n'est pas triste, car la plupart se retrouvent régulièrement pour des Randonnées plus « sportives » ; quant aux autres, nous espérons les revoir l'année prochaine.

## VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

